Assouplissement des procédures de participation aux bénéfices dans les collectifs de travail

Vladimir Regueiro, à gauche, et José Antonio Pérez, ont expliqué les détails de la nouvelle résolution en conférence de presse à La Havane.

La Havane, 7 oct. (RHC)- Vladimir Regueiro, vice-ministre cubain des Finances et des Prix, a informé mercredi d'une nouvelle résolution qui offre de plus grands avantages aux travailleurs cubains en ce qui concerne la distribution des bénéfices.

«Dans le cas d'un audit du système de contrôle interne de toute entité, qui reçoit une notation de Déficient ou Mauvais… il a été décidé de ne pas affecter l'ensemble du collectif aux fins de la distribution des bénéfices et de leur paiement, c'est-à-dire, ceux qui ne sont pas responsables des problèmes signalés dans ces inspections», a signalé Vladimir Regueiro en conférence de presse.

Il a également annoncé l'augmentation du montant à distribuer pouvant passer de 30 à 50% parallèlement à l'augmentation de la production de biens, de services et des niveaux d'efficacité.

De son côté, José Antonio Pérez, membre du secrétariat national de la CTC, la Centrale des Travailleurs de Cuba a souligné qu'il est «nécessaire d'encourager une plus grande participation des travailleurs à la prise de décisions au niveau de l'entreprise… et cela doit apparaître dans les conventions collectives »

Le dirigeant syndical s'est d'autre part prononcé pour élever les niveaux de formation des travailleurs afin d'atteindre une culture économique et juridique, qui permette d'interpréter et de respecter les règles qui accompagnent ou protègent les processus productifs, les transformations de l'économie cubaine, surtout lorsque divers acteurs économiques convergent sur un territoire.

Source: ACN

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/272978-assouplissement-des-procedures-de-participation-aux-benefices-dans-les-collectifs-de-travail

Radio Habana Cuba